

Dimanche 28 avril 2019, à 14h

Adresse : Château de Thoisy, rue du château à Thoisy, 41330 La chapelle Vendômoise

Les propriétés de Lavoisier en Loir-et-Cher : châteaux de Thoisy et Freschines



Visite-conférence privée au château de Thoisy, sa tour-pigeonnier, sa terrasse surplombant les douves, son parc.

Visite commentée du château de Freschines : extérieurs et intérieurs.

Visite-conférence par Colette Beaune

« Antoine Lavoisier : cultivateur en Loir-et-Cher (1743-1794) »

Savant de premier ordre et fermier général, Antoine-Laurent de Lavoisier s'intéresse très tôt à l'agriculture, réclamant l'abolition des corvées et l'allongement des baux. Disciple de l'orléanais Duhamel du Monceau, il travaille sur les blés dont les récoltes aléatoires et la conservation difficile sont l'un des grands problèmes de l'Ancien Régime. Bien qu'il soit originaire de la région parisienne, il achète en Beauce entre 1778 et 1784 les terres de Champrenault aux Rochambeau, la seigneurie de Freschines aux Begon et plus tard celle de Thoisy, tout ceci formant un énorme ensemble de plus de mille hectares. Il veut y construire des fermes modèles. Ses expériences agricoles, bien documentées aux archives de Loir et Cher, suscitent l'incompréhension. Le voisinage l'accueille avec réserve même s'il s'est montré très généreux avec la ville de Blois lors de la famine de 1788. Au total, c'est une insertion ratée et nul blésois ne le défendra en 1794 quand il fut jugé et guillotiné dans la journée du 8 mai. Comment l'expliquer ?

Sur réservation : 18 € pour les adhérents SSLLC

(Non adhérents : 24 € selon places disponibles car adhérents prioritaires jusqu'au 7/04 ou possibilité d'adhésion SSLLC pour s'inscrire immédiatement au tarif préférentiel de 18 €)

Ce prix comprend : la vidéo-conférence avec dédicace, les rafraichissements, la visite du parc de Thoisy, les visites commentées des châteaux de Thoisy et Freschines.

Co-voiturage possible sur demande

Réservez dès que possible, places limitées

Bulletin de réservation au dos, à adresser à SSLLC avec votre chèque et une enveloppe timbrée



SSLLC : Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher

Permanence 11, rue du Bourg Neuf 41000 BLOIS : le Vendredi de 10h à 12h (sauf juillet / août)

Site internet : www.societe-sciences-et-lettres-41.com

Contact et adhésions : Alain BEAUNE, sciencesetlettres41@orange.fr